



FICHE TECHNIQUE

KEIM CONCRETAL®-LASUR

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

Revêtement minéral mince pour béton à base de sol-silicate destiné à la réalisation de lasures décoratives, dont la dilution s'effectue avec KEIM Concretal-Fixativ, ou à la protection des bétons par l'application de revêtements minces couvrants. Mise en œuvre éventuelle selon la norme NF EN 1504-2/2.2 avec KEIM Silan-100 ou KEIM Silan-Primer.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Pour la réalisation de lasures sur supports béton, en extérieur et en intérieur, comme par ex. pour conserver le caractère brut du béton apparent, pour homogénéiser l'aspect de la surface en présence de taches ou suite à des réparations ou encore pour créer des effets décoratifs opaques ou transparents, en diluant la lasure selon les besoins avec KEIM Concretal-Fixativ.

Ou encore :

Pour protéger le béton contre l'eau et les intempéries par l'application de revêtements minces couvrants. Pour renforcer la fonction de protection contre l'eau, un traitement hydrophobe complémentaire peut être appliqué avec KEIM Silan-Primer ou KEIM Silan 100. En cas d'utilisation de KEIM Silan-100, les exigences de protection contre l'eau selon la norme DIN 1504-2/2.2 sont remplies. KEIM Concretal-Lasur remplit également les exigences de la norme DIN 18363 section 2.4.1 des peintures silicates à dispersion.

Ne convient pas pour :

surfaces horizontales et inclinées, exposées aux intempéries

3. PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

- Certification C2C Certified Material Health Certificate™ de niveau Or.
- Certification Cradle to Cradle Certified® de niveau Argent
- conserve le caractère du béton apparent
- mat minéral
- protège le béton contre les polluants agressifs de l'atmosphère
- protection contre les intempéries

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT:

- | | |
|--|---------------------------------|
| - Densité: | ca. 1,1 - 1,3 g/cm ³ |
| - Part organique: | < 5 % |
| - pH: | environ 11 |
| - Stabilité de la couleur (code Fb selon la notice BFS n° 26): | A1 |

CLASSEMENT:

- | | |
|--|--|
| - Diffusion de vapeur d'eau (valeur sd): | < 0,02 m |
| - | |
| - Selon NF EN 1062-1: | G ₃ E ₁ S ₁ V ₁ W ₃ A ₀ C ₀ |
| - Selon XP T34-722: | D1 |

TEINTES:

Disponible en blanc et teinté exclusivement avec des pigments minéraux purs et résistants à la lumière.

4. INSTRUCTIONS DE MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DU SUPPORT:

Le support doit être adhérent, sec, propre et exempt de poussière, d'huile et autres substances pouvant nuire à l'adhérence. Pour le béton neuf, l'élimination des résidus d'huile de décoffrage avec KEIM Concretal-Cleaner est nécessaire. Un béton propre et solide ne nécessite pas de traitement préalable. Dans le cas de supports très absorbants ou de surfaces exposées à de fortes intempéries, un complément d'hydrofugation peut être appliqué. La couche de fond KEIM Concretal-Lasur doit être appliquée entre 4 h et 36 h après KEIM Silan-Primer et entre 4 h et 24 h après KEIM Silan-100. Pour les surfaces en béton poreuses, tendres ou les anciennes peintures minérales, il est possible d'appliquer au préalable un traitement de consolidation avec KEIM Concretal-Fixativ.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE:

La température de l'air et du support pendant l'application et le séchage est comprise entre $\geq 5\text{ °C}$ et $\leq 30\text{ °C}$. Ne pas appliquer en plein soleil ou sur des supports chauffés par le soleil. Protéger les surfaces du soleil direct, du vent et de la pluie pendant et après l'application.

CONSOMMATION:

Pour un système de lasure opaque en deux couches : environ $0,25\text{ L/m}^2$ de KEIM Concretal-Lasur avec environ $0,04\text{ L/m}^2$ de KEIM Concretal-Fixativ .

Pour un système de lasure transparente en deux couches : la consommation est dépendante du taux de dilution et de l'effet souhaité et doit être déterminé par un essai sur site.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles sont à déterminer avec exactitude par des essais sur chantier.

PRÉPARATION:

Pour une lasure transparente :

En extérieur, les exigences de tenue aux intempéries nécessitent en général deux couches de lasure appliquées à la brosse. La couche de fond et la couche de finition peuvent être exécutées avec KEIM Concretal-Lasur diluée soit avec KEIM Concretal-Fixativ soit KEIM Concretal-Base, selon l'effet de lasure souhaité. Pour déterminer le taux de dilution approprié, il est recommandé de faire des essais sur site. Bien remuer KEIM Concretal-Lasur diluée, avant et pendant les travaux. Ne pas ajouter d'eau ou d'autres substances.

Remarque : Les composants du système KEIM Concretal-Lasur, Concretal-Base et Concretal-Fixativ peuvent être mélangés entre eux dans les proportions souhaitées. KEIM Concretal-Base permet d'obtenir une belle transparence avec une consistance d'application et une épaisseur de couche idéales. KEIM Fixatif Concretal permet d'obtenir des lasures très transparentes, aux couleurs intenses et avec une épaisseur de couche très fine.

Pour une lasure opaque :

La mise en oeuvre d'une lasure opaque, structurante et de faible épaisseur nécessite une couche de fond et une couche de finition. KEIM Concretal-Lasur peut être appliquée à la brosse, au rouleau ou au pistolet airless (buse $\geq 512\text{ }\mu\text{m}$).

Couche de fond : Diluer 15 L de KEIM Concretal-Lasur avec 2,5 - 8 L de KEIM Concretal-Fixativ (1 L de KEIM Concretal-Lasur avec 0,2 - 0,5 L de KEIM Concretal-Fixativ).

Couche de finition : Appliquer KEIM Concretal-Lasur non dilué."

TEMPS DE SÉCHAGE:

Recouvrable au plus tôt après 12 heures (à 23 °C et 50% d'humidité relative). En cas d'humidité relative de l'air et/ou d'épaisseur des couches plus élevées et/ou de températures plus basses, le séchage est retardé en conséquence. Après un traitement préalable avec KEIM Silan-Primer, la couche de fond doit être appliquée après environ 4 h et maximum 36 h, avec KEIM Silan-100, après minimum 4 h et maximum 24 heures.

NETTOYAGE DES OUTILS:

Nettoyer immédiatement à l'eau.

5. CONDITIONNEMENT

Quantité par conditionnement	Unité	Nombre par palette	Type de conditionnement
15	L	24	seau
5	L	70	seau
1	L	384	bidon

6. STOCKAGE

Durée de stockage max.	Conditions de stockage
12 mois	Garder les récipients hermétiquement fermés au frais hors gel protégé de la chaleur et de la lumière directe du soleil

7. ÉLIMINATION

Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.

Nomenclature déchets: 08 01 12

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

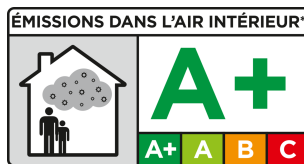
Se référer à la fiche de données de sécurité. Valeur limite de l'UE pour ce produit (Cat. A/a): 30 g/l; (Cat. A/c): 40 g/l.
Ce produit contient : 0 - 2 g/l de COV.

CODE GIS: BSW 40

9. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Protéger les surfaces qui ne doivent pas être traitées, notamment le verre, la céramique et la pierre naturelle. Nettoyer immédiatement avec beaucoup d'eau et éliminer les projections sur les surfaces environnantes ou les zones de circulation.
Il est interdit de mélanger le matériau avec des produits n'appartenant pas au système ou avec des produits complémentaires appartenant à d'autres systèmes.

10. CERTIFICATS & LABELS DE QUALITÉ



Les valeurs et propriétés mentionnées sont le résultat d'un travail de développement intensif et d'expériences concrètes. Nos recommandations écrites et orales ont pour but d'aider à la sélection de nos produits et ne constituent pas un rapport juridique contractuel. Plus particulièrement, elles ne libèrent pas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'assurer eux-mêmes, avec le soin habituel du secteur, de l'adéquation de nos produits en relation avec l'usage prévu. Les règles générales de la construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications visant à améliorer le produit ou son utilisation. La publication de cette édition rend caduques les éditions précédentes.